



Compte Rendu du Comité Technique Académique du 30 janvier

La FSU a réuni les organisations syndicales siégeant au CTA (FO, UNSA et SUD) pour construire un boycott du CTA du 22 janvier. Seules l'UNSA et SUD ont clairement décidé de s'y associer. Il s'agissait de continuer à manifester notre opposition au transfert du LP de Romagnat au lycée La Fayette à Clermont-Fd.

Extrait de la déclaration FSU : « ... La FSU, comme d'autres organisations syndicales, n'a pas siégé au précédent CTA. Pour la FSU, il s'agit de contester à la fois la méthode employée conduisant à la fermeture du LP de Romagnat, sans débattre avec les personnels et aussi sur le fond du projet du « Grand Clermont » qui concentre toutes les filières attractives sans réfléchir à un projet englobant la Région. C'est pourquoi, nous demandons un moratoire et nous apportons tout notre soutien aux personnels des lycées de Romagnat et La Fayette. »

Création de postes CPE :

Extrait de la déclaration FSU :

« ... **Pour les CPE**, le ministère a acté la création de 4 postes pour notre académie. La FSU demande que ces postes soient réellement implantés dans les établissements. »

Réponse du Rectorat : « Il n'y aura pas de créations de postes. Il s'agit d'une mesure technique pour diminuer le déficit du BOP 230 (issu de la LOLF de 2006) sur lequel les CPE sont rémunérés. Pour 2013, le BOP 230 était déficitaire de 7,5 ETP »

Education Prioritaire

La FSU a présenté 2 avis dont un commun avec FO :

Extrait de la déclaration FSU :

« Même si la relance de l'EP engagée par Peillon se rapproche des revendications de la FSU, nous regrettons que la rentrée 2014 soit une année transitoire pour notamment l'application de la décharge de service avec seulement une centaine de réseaux concernés. La FSU demande que tous les enseignants des 1^{er} et 2nd degrés affectés ou rattachés aux écoles et collèges actuellement classés en ECLAIR et RRS bénéficient de cet allègement dès la rentrée 2014.

La FSU demande par ailleurs que la future carte de l'éducation prioritaire soit établie en toute transparence, en informant et en associant les personnels à la réflexion.

Le ministère a satisfait une revendication des syndicats de la FSU en annonçant que la part modulable de la prime ECLAIR serait également répartie entre tous les personnels pour l'année scolaire 2014-2015. La FSU demande que cette

décision s'applique dans le 1^{er} comme dans le 2nd degré dès maintenant. »

Avis FSU allègement de service :

P : 8 (FSU, UNSA, SUD) ; Abs : 2 (FO)

Le CTA se prononce pour que toutes les écoles et tous les collèges actuellement classés en ECLAIR et RRS bénéficient de l'allègement de service dès la rentrée 2014.

Avis commun FSU-FO indemnité ECLAIR :

P : 10 (FSU, FO, SUD, UNSA) ; C : 0

Le CTA se prononce pour l'application de l'annonce ministérielle concernant la répartition égalitaire de la part variable de l'indemnité ECLAIR dès maintenant dans les écoles et collèges concernés dans notre académie.

Réponse du Rectorat : L'administration répartira de manière égalitaire la part variable de l'indemnité ECLAIR pour 2014.

Langues vivantes en lycée :

Avis commun FSU-FO

NPPV : 2 (UNSA) ; P : 6 (FSU, FO) ; Abs : 1 (SUD)

Le CTA demande la mise à disposition, pour les enseignants de LV de l'académie, d'une banque de sujets, proposée par les IPR qui disposent pour ce faire de l'ensemble de sujets de l'an dernier et sans que les enseignants ne se voient imposer une surcharge de travail pour l'élaborer. Le CTA demande aussi l'édition de convocations, l'anonymat des copies ainsi que de nouvelles grilles d'évaluation.

Le CTA demande que la mise en place des évaluations en

cours d'année de langues soit effectivement abandonnée et que toutes les épreuves de langues soient des épreuves terminales nationales et anonymes.

Réponse du Rectorat : « Il y aura création d'une banque »

Pour le SNES, la réponse est floue et ne correspond pas aux demandes des personnels. C'est pourquoi, le SNES a écrit au Rectorat pour avoir une réponse plus précise sur les points soulevés par l'avis

ESPE

La FSU a présenté 2 avis dont un commun avec FO :

Extrait de la déclaration FSU :

« Dans le second degré, les conditions de service et de formation des contractuels admissibles sont très diverses d'une académie à l'autre. Pour la FSU, il s'agit là d'une inégalité de traitement qui risque de se poursuivre à la rentrée s'ils doivent effectuer un service à temps plein et sans aucune formation. De plus, rien n'est prévu pour les stagiaires de cette année qui seront néo-titulaires l'année prochaine alors même qu'ils ont encore une année très lourde avec seulement 3 h de décharge pour les enseignants (6h pour les CPE) et des formations. En outre, l'absence d'information sur les modalités d'affectation des stagiaires ou leur temps de service précis selon le concours (CAPES/Agrégation, externe/interne) sont autant d'incertitudes qui complexifient la préparation de la rentrée... »

Avis FSU : formation des maîtres et crise du recrutement

P : 10 (FSU, FO, SUD, UNSA) ; C : 0

Le CTA exige des mesures immédiates pour lutter contre la crise du recrutement incitant plus d'étudiants à préparer les concours de recrutement, ce qui passe par une décharge de service, pour les contractuels admissibles, au moins équivalente à celle des fonctionnaires stagiaires à la rentrée 2014, soit un mi-temps, et une formation professionnelle post-concours à fort ancrage disciplinaire.

Avis commun FSU-FO indemnité de tuteurs :

P : 10 (FSU, FO, SUD, UNSA) ; C : 0

Le CTA dénonce la volonté du ministère de diminuer de moitié l'indemnité des tuteurs de fonctionnaires stagiaires, qui aboutira à une nouvelle crise de recrutement à la rentrée : celle des tuteurs.

Réponse du Rectorat : Les stagiaires travailleront un mi-temps en responsabilité à partir de septembre 2014, les tuteurs ne toucheront que la moitié de l'indemnité !

Grand Clermont

Extrait de la déclaration FSU :

« ... Mais le fleuron de la rentrée 2014 reste la « vision » stratégique du Grand Clermont : dans nos EPLE qu'ils relèvent de la Voie Professionnelle ou Technologique, c'est le début du Grand Jeu initié par le CRA dont nous connaissons d'ores et déjà les seuls vrais perdants : les collègues quelque soit leur métier ou leur statut! Nous rappelons dans cette instance que nous avons déjà vécu les affres de la réforme des BAC PRO 3 ans portées par certaines OS de la VOIE PRO au moins pendant un temps!

La FSU a fait des propositions de remise à plat de ce schéma nous espérons dans ce CTA la réponse à celles-ci.

Au final la déception n'est pas grande puisque l'attente était nulle, mais le ressentiment des personnels et leur sourde colère ne cessent quant à eux de grandir !... »

Avis FSU Grand Clermont :

NPPV : 2 (FO) ; P : 5 (FSU, SUD) ; Abs : 3 (UNSA)

Nous nous opposons à la fermeture et au découpage des EPLE du Grand Clermont-Fd dans le cadre du schéma stratégique porté et voté par la Région. Nous demandons l'annulation de toutes les mesures pour la rentrée 2014 et l'ouverture préalable de négociations quadripartites Etat, Région, OS représentatives, personnels des EPLE concernés.

Avis sur la certification en langues

Avis FO-FSU :

NPPV : 3 (UNSA) ; P : 7 (FSU, FO, SUD) ; Abs : 0

Rappel des faits : La certification en langue conduite dans les lycées est sous la responsabilité d'organismes privés (institut de CAMBRIGE en anglais) qui, il faut le souligner, demandent une contribution financière à l'Education Nationale. Dans ce cadre, des personnels enseignants de l'Education Nationale sont convoqués par les services rectoraux pour faire passer la certification. Pour l'instant, les enseignants le font gratuitement et, parfois, en dehors de leur temps de travail !

C'est pourquoi le CTA se prononce pour l'arrêt de ce dispositif. Des personnels fonctionnaires ne peuvent pas être mis à disposition d'organismes privés.

Dans l'immédiat, le CTA de CLERMONT demande que tous les personnels sollicités soient informés qu'il ne peut s'agir que d'une invitation et qu'elle ne comporte aucun caractère obligatoire.

Enfin, le CTA demande que ces prestations donnent lieu à rétribution des personnels.

Réponse du Rectorat : Il souhaite connaître exactement la situation et voir si des améliorations sont possibles.